

L'ACTION DU MOIS

En Egypte, agissons pour le personnel soignant emprisonné



En Égypte, au moins 159 membres du personnel soignant sont décédés après avoir contracté le coronavirus. Cependant, les soignants qui osent dénoncer de façon pacifique la gestion de la crise sanitaire du gouvernement face à la pandémie de Covid-19 sont la cible des autorités. Au moins quatre d'entre eux sont actuellement en prison et cinq autres font l'objet de poursuites judiciaires. Les professionnels de santé, en première ligne du combat contre la Covid-19 se retrouvent désormais confrontés à un choix impossible : risquer leur vie ou encourir la prison s'ils osent exprimer ouvertement leurs opinions. Les autorités égyptiennes doivent mettre fin immédiatement à leur campagne de harcèlement et d'intimidation du personnel soignant qui défend le droit à la santé de toutes et tous en pleine pandémie mondiale. Nous vous proposons d'agir pour protéger le personnel soignant en Égypte. Vous pouvez envoyer un email au Procureur général égyptien Hamada al Sawi pour demander la libération de tous les médecins harcelés par le gouvernement.

www.amnesty.fr/actions-mobilisation/agir-harcelement-du-personnel-soignant-en-egypte

L'ACTUALITE DE NOS CAMPAGNES ET DU PLAIDOYER

10 Jours pour signer, du 4 au 13 décembre



Même si le contexte de cette édition est exceptionnel, nous mobiliserons encore cette année au mois de décembre pour dix personnes ou groupes de personnes dont les droits sont violés. En lien avec le Secrétariat International, il a été décidé cette année de ne pas avoir de thématique transversale, mais bien de défendre des personnes subissant différents types des violations des droits humains à travers le monde. Nous serons en mesure de diffuser les premières informations sur les situations et l'organisation de cette opération via notre site internet début octobre. Pour échanger avec vous sur les actions de mobilisation possibles, nous organiserons un webinar le 8 octobre. En attendant plus d'informations, n'hésitez pas à suivre l'évolution des situations défendues en 2019 dans l'espace « Restons mobilisés » de la page suivante : <https://www.amnesty.fr/personnes>

Silence, on arme : Du nouveau matériel pour la rentrée



Pour bien préparer la rentrée, nous vous proposons du nouveau matériel de mobilisation aux couleurs de la campagne ! Ce magnifique kit inclut : un photobooth pour prendre des photos « Silence, on arme » et les partager sur les réseaux sociaux, un bingo pour tester les connaissances du public, des tatoos et des bouchons d'oreille à distribuer largement. Vous pouvez également commander l'exposition interactive pour vos stands et événements publics de la rentrée.

<https://www.amnesty.fr/commande-de-materiel>

BRAVE* : Dernière ligne droite



Depuis deux ans, cette campagne a permis de mettre en avant le rôle légitime et indispensable des défenseurs des droits humains. Grâce au plaidoyer et aux actions de mobilisation sur le terrain, nous avons obtenu des avancées et des libérations comme celle d'Oyub Titiev ou de Tep Vany. Aujourd'hui nous sommes proches de l'objectif final de la campagne BRAVE*, à savoir un engagement fort de la France pour la mise en place d'un plan d'action national de protection des défenseurs des droits humains. La clôture de cette campagne aura lieu en mars 2021, et ce sont onze jeunes finalistes du projet rap-slam qui monteront sur scène pour donner un clap de fin festif lors d'un concert à Paris.

Deux projets vont être lancés dans les prochaines semaines. Le premier concerne une campagne d'information, de sensibilisation et de mobilisation sur le rôle des défenseurs des migrants à Calais auprès de la population locale. Nous lancerons également dans les prochaines semaines la campagne G20. Cette année, c'est l'Arabie saoudite qui préside le G20 qui se tiendra les 20 et 21 novembre prochains. Nous proposerons aux militants de multiples façons de se mobiliser, afin de rappeler que l'Arabie saoudite n'est pas un pays comme un autre et que les récentes réformes qu'elle tente de « vendre » pour redorer son image ont été poussées par des défenseurs des droits humains, les mêmes qui sont aujourd'hui pour la plupart derrière les barreaux. On revient vite vers vous pour lancer la mobilisation !

Info plaidoyer : Déclaration des activités de plaidoyer d'Amnesty France

Depuis 2017, la loi pour la transparence de la vie publique (Loi Sapin 2) impose aux associations de déclarer tous les ans leurs activités de plaidoyer auprès des décideurs français (parlementaires, Ministères et Elysée, préfets, etc.). Ces déclarations sont faites auprès de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique (HATVP) qui veille au respect de la loi et effectue des contrôles. Associée très tôt aux travaux de la HATVP, Amnesty France vient d'effectuer la troisième déclaration annuelle de ses activités de représentation d'intérêts pour 2019, menées sur des sujets France et à notre initiative. Les décideurs concernés et le type d'actions entreprises sont regroupés dans 19 fiches thématiques, parmi lesquelles la prise en compte des droits humains dans l'évaluation des lois antiterroristes et dans les réformes des stratégies de maintien de l'ordre en France, ou encore la mise en conformité des exportations d'armes de la France à destination de la coalition engagée au Yémen ainsi qu'à l'Égypte avec ses engagements internationaux. Certains groupes locaux sont potentiellement concernés par les dispositions de cette loi, conformément aux critères fixés par la Haute Autorité. Le Service des Relations extérieures d'Amnesty France peut répondre à vos questions sur le sujet (palbrieux@amnesty.fr). Cet objectif de transparence et de moralisation de la vie publique, pour être contraignant, n'en n'est pas moins un exercice vertueux que nous saluons.

LES BONNES NOUVELLES

La condamnation à mort de Magai Matiop Ngong a été annulée



Nous avons appris récemment avec joie que la condamnation à mort de Magai avait été annulée. Il avait été condamné à mort alors qu'il était mineur au moment des faits qui lui sont reprochés. Nous nous sommes mobilisés pour lui en fin d'année dernière à l'occasion de la journée internationale contre la peine de mort le 10 octobre, lors des 30 ans de l'anniversaire de la convention internationale des droits de l'enfant le 20 novembre et pendant les 10 Jours pour signer, ce qui nous avait permis de recueillir 102 322 signatures. Vous pouvez lire (ou relire) l'histoire de Magai ici : <https://www.amnesty.fr/personnes/magai-matiop-ngong>

Les bons plans « Mobilisés pour les droits humains »

Près de 2 000 inscrits sur la liste de diffusion « Mobilisés pour les droits humains » depuis son lancement cet été ! Tous les mois, nous envoyons à cette nouvelle communauté de militants basés partout en France des informations sur comment agir concrètement avec Amnesty. Vous n'êtes pas encore inscrit ? Ca se passe par ici : www.amnesty.fr/inscription/militant

LA VIE DU MOUVEMENT

Rapport sur l'activité militante de 2019



Si l'année 2020 rend les actions militantes compliquées sur le terrain, l'année 2019 s'est quant à elle déroulée de manière très intense. Plus de 300 000 personnes ont été sensibilisées par nos structures locales réparties sur toute la France. Venez vite découvrir l'intégralité du rapport sur notre site internet : www.amnesty.fr/rapports-activite-militant

Retour sur un été engagé sur le terrain

Malgré les contraintes imposées par la situation sanitaire, plusieurs groupes locaux ont trouvé le moyen d'agir ces derniers mois. Nous avons publié plusieurs articles pour mettre en lumière cette série d'actions :

- Chartres : journée mondiale des réfugiés

www.amnesty.fr/refugies-et-migrants/actualites/a-chartres-des-refugies-syriens-se-souviennent-de-leur-accueil-en-france

- Niort : réoccuper l'espace public

www.amnesty.fr/actualites/covid-19-a-niort-des-mobilisations-statiques-pour-defendre-les-droits-humains

- Rouen : des fleurs pour Yasaman

www.amnesty.fr/liberte-d-expression/actualites/les-fleurs-de-la-liberte-poussent-dans-les-jardins-en-soutien-a-yasaman-aryani

Et juste avant le confinement :

- Cholet : mobilisation à l'université

www.amnesty.fr/discriminations/actualites/sur-le-campus-de-cholet-souriez-vous-etes-stereotypes

- Cévennes : rassemblement pour le peuple syrien

www.amnesty.fr/conflits-armes-et-populations/actualites/temoignage-militant

A situation exceptionnelle, WEAJ exceptionnel



En cette période de crise sanitaire et en raison de toutes les incertitudes qu'elle apporte, nous venons de prendre la décision d'annuler le Week-end des Antennes Jeunes (WEAJ) en présentiel qui était prévu les 17 et 18 octobre 2020. Il nous est impossible de l'organiser au Secrétariat national et nous n'avons pas trouvé de salle qui permette d'accueillir les participants dans des conditions satisfaisantes. Le WEAJ sera remplacé par une

série de webinaires à compter du 2 octobre sur les fondamentaux pour militer et les thématiques des droits humains. Le programme détaillé sera envoyé mi-septembre avec un formulaire d'inscription. Si la situation sanitaire s'améliore, nous organiserons un WEAJ à Paris début 2021.

Recrutement de bénévoles au siège d'Amnesty



Le Pôle Action d'Amnesty France recherche dès septembre des référents chargés de suivre certains pays pour renforcer ses équipes de bénévoles. Pour en savoir plus sur ces missions, nous vous invitons à consulter l'annonce du site : www.amnesty.fr/offre-benevolat-siege

L'université d'été d'Amnesty Belgique

C'est une mauvaise nouvelle pour nos collègues belges mais une bonne nouvelle pour nous : en raison de la crise sanitaire, leur université d'été est organisée entièrement en ligne. L'occasion pour celles et ceux d'entre vous qui le souhaitent, d'assister à une dizaine de conférences sur les conséquences de la pandémie sur les droits humains, sur un état des lieux de la démocratie ou encore sur la situation actuelle de la Chine et de l'Inde. Le tout en français du 12 au 18 septembre : www.amnesty.be/agenda/universite-ete



LA BOITE A OUTILS

La rentrée de l'éducation aux droits humains (EDH)

C'est la rentrée ! Et c'est aussi celle de l'EDH dans un contexte (un peu) particulier. Cette situation inédite est l'occasion de faire appel à notre imagination. Alors, entre les mesures sanitaires, les obligations de rattrapage scolaire dans les établissements scolaires qui vont bien occuper professeurs élèves, qu'est-il possible de faire ?

- > Maintenir le lien avec les personnes avec qui vous avez établi des contacts, en prenant des nouvelles, en échangeant et en les tenant informés des actualités d'Amnesty.
- > Explorer des nouveaux lieux. Un bar associatif ? Un espace culturel de quartier ? La période peut être propice à la découverte de nouveaux lieux qui pourraient accueillir des interventions d'éducation aux droits humains.
- > Se former. Parce qu'on n'a jamais fini d'apprendre en EDH, l'occasion peut être bonne pour lire sur les méthodes éducatives, suivre des cours en ligne, etc (www.amnesty.fr/education, amnesty.dokeos.net, www.amnesty.org/fr/human-rights-education/).

Découvrez le nouveau catalogue de l'automne



En cette rentrée, nous avons le plaisir de partager avec vous le nouveau catalogue de l'automne. Dans cette édition, nous vous proposons une sélection de produits qui font écho à nos combats et qui portent des messages forts de notre mouvement. Ensemble, protégeons les droits humains et restons unis : profitez des nouveaux produits pour financer vos activités et partager notre vision de la solidarité.

Retrouvez tous nos produits, calendriers, agenda et livres via le catalogue ou sur notre e-boutique : boutique-solidaire.com/amnesty/ ou en contactant le service client au 0139354526.

Actualités Office 365



La première information, d'ordre général, c'est qu'Office 365 a disparu ! On se rassure, ce n'est qu'un changement de nom. Donc adieu Office 365 et bonjour Microsoft 365.

La seconde information concerne les structures locales qui ont une messagerie Outlook de type ville@amnestyfrance.fr. Au package gratuit proposé avec cette messagerie, comprenant les outils online Works, Excel et PowerPoint, s'ajoutera à partir du 1^{er} octobre la fonctionnalité Teams. Il s'agit d'une plateforme collaborative pour échanger en messagerie instantanée, téléphoner, organiser et/ou participer à une réunion. En bref, un logiciel qui facilite le travail et le partage d'informations à distance. Pour les 170 structures locales déjà connectées à Microsoft 365, il n'y a rien à faire. Le 1^{er} octobre, l'icône Teams apparaîtra avec les autres sur la page d'accueil et un guide d'utilisateur sera envoyé par mail très prochainement. Sinon, il est toujours temps de demander l'ouverture du compte. Tous les renseignements se trouvent ici : <https://www.amnesty.fr/messagerie-electronique-sur-amnestyfrance>

Plateformes de recherche bénévoles : le partage d'expérience de Bruno sur Benevolt



Deux annonces ont été publiées fin 2019 par le groupe local de Reims sur le site de recrutement de bénévoles www.benevolt.fr : l'une pour soutenir le groupe dans sa collecte de livres et l'autre pour recruter de nouveaux membres pour renforcer la coordination de petits projets. La plateforme s'adressait aux retraités et a évolué en s'ouvrant désormais à toutes et tous. Résultat : quatre contacts pour la première offre (deux retraitées et une personne de 30 ans qui souhaitent donner suite) et trois contacts pour la seconde (dont deux sont venues fin juillet à leur première réunion confirmant leur adhésion et leur envie de s'engager avec le groupe !) Satisfaction globale côté visibilité et surprise quant à l'afflux des sollicitations cet été. Le groupe est resté sur la version gratuite qui oblige à répondre aux demandes dans les 24 heures. En attendant de nouvelles candidatures !

Informations utiles sur www.amnesty.fr/recruter-des-benevoles-groupe-local

L'AGENDA

Formations au siège

- 17 et 18 octobre : Diversifier ses lieux d'intervention en éducation aux droits humains
- 7 et 8 novembre : Défendre les personnes
- 21 et 22 novembre : Techniques d'approche du public

L'évolution défavorable du contexte sanitaire ne nous permet finalement pas de reprendre les formations au siège, au rythme auquel nous l'avions envisagé. Nous avons dû faire des choix entre celles que nous pouvons maintenir et celles que nous devons malheureusement annuler. Vous trouverez des alternatives numériques aux formations annulées sur notre site internet : www.amnesty.fr/formation-se-former-chez-amnesty-international

Evenements

- 26 et 27 septembre : Conseil national
- 30 septembre : Webinaire « Connaître Amnesty International » (formation@amnesty.fr)
- 30 septembre : Sortie du film *Un pays qui se tient sage*, soutenu par Amnesty France
- 10 et 11 octobre : Assemblée générale virtuelle
- 17 et 18 octobre : Rencontre annuelle du réseau des formateurs régionaux

LE QUI QU'A DIT QUOI

Qui a dit : « *Dieu a dit : il y aura des hommes blancs, il y aura des hommes noirs, il y aura des hommes grands, il y aura des hommes petits, il y aura des hommes beaux et il y aura des hommes moches, et tous seront égaux... mais ce sera pas facile.* » ?

Réponse dans le prochain numéro de Mon actu engagée.

Pour toutes vos questions sur « Mon actu engagée » ou plus largement sur la vie militante, écrivez-nous à mobilisation@amnesty.fr